



4^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES
15 – 19 Septembre 2008, Antananarivo, Madagascar

« À l'action sur les voies migratoires des oiseaux d'eau – revue du passé, vision d'avenir »

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES DE L'ACCORD

Introduction

Conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'Article X, les Parties contractantes peuvent soumettre des propositions d'amendement de l'Accord cent cinquante jours au plus tard avant l'ouverture de la prochaine session de la Réunion des Parties.

Le Secrétariat a reçu les propositions suivantes dans les délais impartis :

- 1) Propositions d'amendement des Annexes 2 (espèces d'oiseaux d'eau auxquelles s'applique l'Accord) et 3 (Tableau 1) soumises par Maurice le 23 janvier 2008, concernant l'ajout de 20 espèces d'oiseaux d'eau traditionnellement considérées comme étant des oiseaux de mer, ainsi que l'état de conservation de leurs populations.
- 2) Propositions d'amendement de l'Annexe 3 (Tableau 1) soumises par l'Italie le 2 avril 2008 et le 7 avril 2008, concernant respectivement (1) l'état de conservation et la définition des populations de Sterne naine (*Sterna albifrons*) et d'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), et (2) l'état de conservation et la définition de plusieurs populations ainsi que la révision de leur état de conservation découlant de la dernière Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, de même que la révision de la définition des termes géographiques employés dans les descriptions des aires de répartition.
- 3) Propositions d'amendement des paragraphes 2.1.2(d) et 7.5 du Plan d'action de l'Accord (Annexe 3) soumises par la Croatie le 3 avril 2007 concernant la possession, l'utilisation et le commerce de parties ou de dérivés d'oiseaux et d'œufs des populations de la Colonne B, ainsi que la fréquence de la mise à jour des études internationales.
- 4) Propositions d'amendement des paragraphes 4.1.4 et de la section 4.3 du Plan d'action de l'Accord (Annexe 3) soumises par la Libye, concernant la date butoir de la suppression de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides ainsi que les mesures destinées à la gestion des activités humaines.

Toutes ces propositions d'amendement, à l'exception de celles soumises par l'Italie le 2 avril 2008 au sujet de l'état de conservation et de la définition des populations de Sterne naine (*Sterna albifrons*) et d'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), résultent du travail réalisé par le Comité technique au cours de la période 2006-2008 et sont parrainées par les Parties contractantes respectives.

Conformément au paragraphe 3 de l'Article X, le Secrétariat a aussitôt transmis ces propositions à toutes les Parties contractantes, invitant ces dernières à faire part de leurs observations et commentaires au plus tard soixante jours avant l'ouverture de la MOP4. Des observations ont été soumises par la Suède le 4 juillet 2008 et par le Royaume-Uni le 8 juillet 2008. L'Italie a retiré le 10 juillet 2008 sa proposition du 2 avril 2008 au sujet de l'état de conservation et de la définition des populations de Sterne naine (*Sterna albifrons*) et d'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*).

Le Secrétariat a communiqué le 24 juillet 2008 toutes les observations reçues aux Parties contractantes, conformément au paragraphe 3 de l'Article X.

Le présent document offre une vue d'ensemble de toutes les propositions d'amendement soumises et de toutes les observations reçues.

Action requise de la Réunion de Parties

La Réunion des Parties est invitée à examiner toutes les propositions d'amendements et à décider de leur adoption.

Vue d'ensemble des propositions d'amendement aux annexes de l'Accord soumise à la MOP4 et commentaires reçus des parties contractantes

I. Propositions d'amendement soumises par l'île Maurice le 23 janvier 2008

I.1 Propositions d'amendement à l'annexe 2 (Espèces auxquelles s'applique l'Accord)

Nouvelles espèces proposées pour figurer à l'annexe 2 de l'AEWA
PHAETHONTIDAE
<i>Phaethon aetheras</i> Phaéton à bec rouge
<i>Phaethon rubricauda</i> Phaéton à brins rouges
<i>Phaethon lepturus</i> Phaéton à bec jaune
SULIDAE
<i>Sula (Morus) bassana</i> Fou de Bassan
<i>Sula dactylatra</i> Fou masqué
FREGATIDAE
<i>Fregata minor</i> Frégate du Pacifique
<i>Fregata ariel</i> Frégate ariel
STERCORARIIDAE
<i>Catharacta skua</i> Grand Labbe
<i>Stercorarius longicaudus</i> Labbe à longue queue
LARIDAE
<i>Rissa tridactyla</i> Mouette tridactyle
<i>Sterna anaethetus</i> Sterne bridée
<i>Sterna fuscata</i> Sterne fuligineuse
<i>Anous stolidus</i> Noddi brun
<i>Anous tenuirostris</i> Noddi à bec grêle
ALCIDAE
<i>Alle alle</i> Mergule nain
<i>Uria aalge</i> Guillemot de Troïl
<i>Uria lomvia</i> Guillemot de Brunnich
<i>Alca torda</i> Pingouin torda
<i>Cephus grylle</i> Guillemot à miroir
<i>Fratercula arctica</i> Macareux moine

I.2 Propositions d'amendement au tableau 1 de l'annexe 3 (Statut des populations d'oiseaux d'eau migrateurs)

Population	A	B	C
PHAETHONTIDAE			
<i>Phaethon aetheras</i> Phaéton à bec rouge			
<i>aethereus</i> - Atlantique S	1c		
<i>indicus</i> - golfe Persique, golfe d'Aden, mer Rouge	1c		
<i>Phaethon rubricauda</i> Phaéton à brins rouges			
<i>rubricauda</i> - océan Indien	1c		
<i>Phaethon lepturus</i> Phaéton à bec jaune			
<i>lepturus</i> - golfe Persique, golfe d'Aden, mer Rouge	1c		
SULIDAE			
<i>Sula (Morus) bassana</i> Fou de Bassan		2a	
<i>Sula dactylatra</i> Fou masqué			
<i>melanops</i> – océan Indien O	1c		
FREGATIDAE			
<i>Fregata minor</i> Frégate du Pacifique			
<i>Aldabrensis</i> –	1c		
<i>Fregata ariel</i> Frégate ariel			
<i>iredalei</i> – océan Indien O	1c		
STERCORARIIDAE			
<i>Catharacta skua</i> Grand Labbe		1	
<i>Stercorarius longicaudus</i> Labbe à longue queue			
<i>Longicaudus</i>			1
LARIDAE			
<i>Rissa tridactyla</i> Mouette tridactyle			
<i>tridactyla</i>		2a	
<i>Sterna anaethetus</i> Sterne bridée			
<i>melanopterus</i> – Afrique O	1		
<i>fuligula</i> - mer Rouge et Afrique E, golfe Persique et mer d'Oman jusqu'en Inde			1
<i>antarctica</i> – océan Indien S		1	
<i>Sterna fuscata</i> Sterne fuligineuse			
<i>nubilosa</i> – mer Rouge, golfe d'Aden E au Pacifique		2a	
<i>Anous stolidus</i> Noddi brun			
<i>plumbeigularis</i> – mer Rouge & golfe d'Aden		1	

<i>Anous tenuirostris</i> Noddi à bec grêle			
<i>tenuirostris</i> – océan Indien, Islande à Afrique E			1
ALCIDAE			
<i>Alle alle</i> Mergule nain			
<i>alle</i> Haut Arctique, île de Baffin – Novaya Zemlya		2a	
<i>Uria aalge</i> Guillemot de Troïl			
<i>aalge</i> – Amérique du Nord E, Groenland, Islande, îles Féroé, Écosse, Norvège S, Baltique		2a	
<i>albionis</i> Irlande, Grande-Bretagne S, France, péninsule ibérique, Helgoland		2a	
<i>hyperborea</i> Svalbard, Norvège S à Novaya Zemlya		2a	
<i>Uria lomvia</i> Guillemot de Brunnich			
<i>lomvia</i> – Amérique du Nord E, Groenland E à Severnaya Zemlya		2a	
<i>Alca torda</i> Pingouin torda			
<i>torda</i> Amérique du Nord E, Groenland E à Baltique & mer Blanche			1
<i>islandica</i> Islande, îles Féroé, Grande-Bretagne, Irlande, Helgoland, France NO			1
<i>Cephus grylle</i> Guillemot à miroir			
<i>grylle</i> mer Baltique		1	
<i>mandtii</i> Arctique E, Amérique du Nord au Groenland, Jan Mayen et Svalbard en passant par Sibérie à Alaska		1	
<i>arcticus</i> Amérique du Nord, Groenland S, Grande-Bretagne, Irlande, Scandinavie, mer Blanche		1	
<i>islandicus</i> Islande		1	
<i>faeroeensis</i> îles Féroé		1	
<i>Fratercula arctica</i> Macareux moine			
<i>arctica</i> Baie d'Hudson & Maine E au Groenland S, Islande, île Bear, Norvège à Novaya Zemlya S		2a	
<i>naumanni</i> Canada NE, Groenland N à Jan Mayen, Svalbard, N Novaya Zemlya		2a	
<i>grabae</i> îles Féroé, Norvège S & Suède, Grande-Bretagne, Irlande, France NO		2a	

Commentaires reçus de la Suède le 4 juillet 2008

En principe, nous sommes favorables à l'amendement proposé par l'île Maurice. Toutefois, nous avons besoin d'éléments d'information complémentaires quant à l'argumentation avancée pour ajouter ces oiseaux de mer à l'Annexe II.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Acceptons que les espèces concernées puissent bénéficier d'une couverture de l'AEWA, mais nous avons du mal à comprendre pourquoi les autres mesures (IPOA) ont échoué (étant donné qu'elles s'appliquent aux mêmes états), et pourquoi cet accord favoriserait la conservation. Nous sommes préoccupés par le fait que toute nouvelle extension de l'Accord en vue de couvrir les oiseaux de mer est susceptible d'affaiblir les efforts portant sur des priorités de travail déjà convenues pour les espèces existantes et risquerait d'élargir la mission de l'Accord pour déterminer des actions dépassant sa mission initiale.

II. Propositions d'amendement soumises par l'Italie le 7 avril 2008

II.1 Propositions d'amendement au tableau 1 de l'annexe 3 (Statut des populations d'oiseaux d'eau migrateurs)

II.1.1. Modification de la définition de la catégorie A1(b)

Définition actuelle: *espèces qui figurent parmi les espèces menacées dans Threatened Birds of the World (Birdlife International 2000)*

Définition proposée: *espèces qui figurent parmi les espèces menacées dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN telles que répertoriées dans le dernier résumé de BirdLife International.*

II.1.2. Addition des définitions manquantes de termes géographiques utilisés dans la description des aires de répartition

Golfe: golfe Persique, golfe d'Oman et ouest de la mer d'Arabie jusqu'au golfe d'Aden

Afrique du Nord-Ouest: Maroc, Algérie et Tunisie

Europe du Sud-Ouest: Portugal, Espagne et France méditerranéenne

Europe du Sud-Est: Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Géorgie, Grèce, ex-république yougoslave de Macédoine, Moldova, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie

Mer Caspienne: Azerbaïdjan, Iran, Kazakhstan, sud-ouest de la Russie, Turkménistan et Ouzbékistan

Europe du Sud: sud-ouest et sud-est de l'Europe tels que définis ci-dessus

Europe du Nord: nord-ouest et nord-est de l'Europe tels que définis ci-dessus

Océan Indien: Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles

II.1.3. Modifications de l'état de conservation des populations

En raison des informations et des améliorations récentes concernant la qualité des données, il serait bon de modifier l'état de conservation des populations suivantes:

Podiceps cristatus –Europe NO & O

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Podiceps cristatus- mer Noire & Méditerranée (hiv)

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Podiceps nigricollis nigricollis - Europe/Europe S & O et Afrique du Nord

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Podiceps grisegena grisegena – Europe du Nord-Ouest (hiv)

Monter de B1 à A3c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Podiceps grisegena grisegena – mer Noire & Méditerranée (hiv)

Monter de B1 à A3c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Podiceps auritus auritus – Europe du Nord-Est (petit bec)

Monter de B1 à A2. Population estimée en baisse à moins de 25 000

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Pelecanus onocrotalus – Afrique australe

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Estimation et tendance actualisées à partir des résultats de l'atelier CAMP en 2002 sur les oiseaux de mer d'Afrique australe incluses dans les estimations et tendances africaines de Tim Dodman de 2005

Pelecanus crispus – Asie du Sud-Ouest & Asie du Sud (hiv)

Monter de A2 à A1c. Population estimée en baisse à moins de 10 000

(aussi 1a)

Estimation et tendance actualisées à partir du 5^{ème} symposium de Medmaravis et réajustées en 2005 par le Groupe de spécialistes des pélicans

Phalacrocorax neglectus – Afrique du Sud-Ouest côtière

Descendre de A1c à A2. Population estimée en hausse à plus de 10 000 (aussi 1b)

Estimation actualisée à partir des résultats de l'atelier CAMP en 2002 sur les oiseaux de mer d'Afrique australe inclus dans la 7^{ème} édition (2005) de *Birds of South Africa*

Platalea leucorodia leucorodia- Europe occidentale/Méditerranée occidentale et Afrique de l'Ouest

Descendre de A1c à A2. Population estimée en hausse à plus de 10 000

Estimation actualisée à partir du procès-verbal du quatrième atelier sur la spatule blanche en 2002

Egretta ardesiaca – Afrique subsaharienne

Descendre de A3c à B1. Population plus considérée comme en déclin

Adapter à l'estimation sur la base du code lettre (du Handbook of the Birds of the World) recommandée par B Trolliet et incluse dans la compilation 2005 des estimations et tendances africaines de Tim Dodman qui considérait également la tendance en baisse comme non justifiée.

Casmerodius albus albus- Europe O, C & SE/mer Noire & Méditerranée

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Nouvelle estimation de la population adoptée par le Groupe de spécialistes des hérons en 2002 et basée sur un chapitre d'une publication de 2002 *Heron Conservation*

Bubulcus ibis ibis- Méditerranée E & Asie SO

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Nouvelle estimation de la population adoptée par le Groupe de spécialistes des hérons en 2002 et basée sur un chapitre de *Heron Conservation*, publié en 2000

Botaurus stellaris stellaris- Asie SO (hiv)

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Nouvelle estimation de la population adoptée par le Groupe de spécialistes des hérons en 2002 et basée sur un chapitre de *Heron Conservation*, publié en 2000

Cygnus columbianus bewickii- Sibérie O & Europe NE/Europe NO

Monter de A3c à A2. Population estimée en baisse à moins de 25 000

Nouvelle estimation basée sur le rapport de recensement britannique de 2003 et sur le rapport de recensement néerlandais de 2004

Anser albifrons flavirostris

Monter de A3a à A2

La nouvelle estimation basée sur une publication du WWT (Wildfowl & Wetlands Trust) est inférieure à 25 000.

Branta leucopsis- Svalbard/Écosse SE

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Données de comptage non publiées du WWT

Branta ruficollis- Sibérie N/mer Noire & mer Caspienne (aussi A1a, A 1b, 3a)

Ajouter A3c au statut actuel de A1a, A1b et A3a. Population estimée en baisse de 50 % en 10 ans

Données de comptage non publiées rassemblées par Sergey Dereliev

Alopochen aegyptiacus- Afrique O

Monter de A2 to A1c. Population estimée en baisse à moins de 10 000

Estimation actualisée recommandée par B Trolliet sur la base d'études aériennes récentes et incluse dans la compilation des estimations et des tendances africaines de Tim Dodman de 2005

Plectropterus gambensis gambensis- Afrique O

Monter de C1 à B1. Population estimée en baisse à moins de 100 000

Estimation actualisée recommandée par B Trolliet sur la base d'études aériennes récentes et incluse dans la compilation des estimations et des tendances africaines de Tim Dodman de 2005

Somateria mollissima mollissima- mer Baltique, Danemark & Pays-Bas

Monter de C1 à B2d. Tendance de population actuellement considérée comme fluctuante

Estimation actualisée publiée dans l'article de Desholm et al. de 2002

Polysticta stelleri- Sibérie O/Europe NE

Monter de B1 à A2. Population estimée en baisse à moins de 25 000 (aussi 1a)

Nouvelle estimation de la population par Zydels et al. soumise pour publication en 2004

Bucephala clangula clangula- Sibérie O & Europe NE/mer Noire

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

La compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International a confirmé que les estimations précédentes basées sur des comptages d'hiver étaient trop basses.

Bucephala clangula clangula- Sibérie O/mer Caspienne

Descendre de A2 à C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

La compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International de même que les données publiées en 2001 sur les oiseaux hivernant dans le sud de la Russie ont confirmé que les estimations précédentes basées sur quelques comptages d'hiver étaient trop basses.

Mergellus albellus- Sibérie O/Asie SO

Descendre de A3c à B1. Population plus considérée comme en déclin

La qualité des données est insuffisante pour estimer la tendance.

Bucephala clangula clangula- Europe NE/mer Adriatique

Descendre de B1 à C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

La compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International a confirmé que les estimations précédentes basées sur des comptages d'hiver étaient trop basses.

Grus paradisea- Sud de l'Afrique australe (aussi 1b)

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Estimation actualisée publiée dans un article de McCann et al. de 2005

Grus grus- Europe NO/péninsule ibérique & Maroc

Descendre de B1 to C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Estimation actualisée publiée dans le livre de Mewes et al. de 2003

Rallus aquaticus- Europe & Afrique du Nord

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Porzana porzana- Europe/Afrique

Descendre de B2c à B2d. Tendance considérée actuellement plutôt comme fluctuante qu'en baisse

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Porzana pusilla intermedia- Europe (rep)

Descendre de A2 à A1c. Population estimée en baisse à moins de 10 000

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Haematopus ostralegus longipes- Europe SE & Asie O/Asie SO & Afrique NE

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Tendance actualisée à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Glareola nordmanni

Descendre de A3b/A3c à B2b/B2c

Des études approfondies réalisées à l'intérieur de l'aire de reproduction en 2006 et 2007 ont révélé l'étendue des sous-estimations passées.

Glareola ocularis- Madagascar/Afrique E

Monter de A2 à A1c. Population estimée en baisse à moins de 10 000

Estimation plus précise et nouvelle tendance recommandées par Frank Hawkins et incluses dans le résumé des estimations et tendances africaines de Tim Dodman de 2005

Pluvialis apricaria apricaria- Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Allemagne & mer Baltique (rep)

Descendre de A3c à B2c. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Nouvelle estimation publiée dans le rapport de 2005 d'Ole Thorup. Ancienne estimation trop basse parce que la reproduction d'oiseaux dans le sud de la Scandinavie a été exclue à tort.

Charadrius mongolus

Descendre de B(1) à C1. Population actuellement estimée à plus de 100 000

Les estimations précédentes négligeaient le pourcentage de population qui hiverne sur la côte ouest de l'Inde et du Pakistan.

Vanellus gregarius

Changer de A1c à A2. Population actuellement estimée à plus de 10 000

Des études approfondies réalisées à l'intérieur de l'aire de reproduction en 2006 et 2007 ont révélé l'étendue des sous-estimations passées. Remplit aussi les conditions pour **A1b**.

Lymnocyptes minimus- Sibérie O/ Asie SO & Afrique NE

Descendre de B1 à C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Estimation révisée basée sur le rapport de l'état de conservation de Herby Kalchreuter de 2003

Tringa glareola- Europe NO/Afrique O

Descendre de B2c à C1. Population plus considérée comme en baisse

Estimation révisée publiée dans le rapport de 2005 d'Ole Thorup. Tendance basée sur la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Phalaropus fulicarius- Canada & Groenland/Côte Atlantique de l'Afrique

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées publiées dans le rapport 2005 de Morrison et al. sur les populations d'échassiers d'Amérique du Nord

Larus leucophthalmus – mer Rouge et côtes voisines

Descendre de A2 à B1. Population estimée en hausse à plus de 25 000

Estimation actualisée publiée dans le rapport PERSGA 2003 sur l'état de conservation des oiseaux de mer dans la mer Rouge et le golfe d'Aden

Larus canus heinei- Europe NE & Sibérie O/mer Noire & mer Caspienne

Descendre de B1 à C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Estimation actualisée à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Larus argentatus argenteus- Islande & Europe O

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Larus ridibundus- Europe O/Europe O, Méditerranée O, Afrique O

Monter de C1 à B2c. Tendance en baisse actuelle de la population

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Larus minutus- Europe C & E/Europe SO & Méditerranée O

Descendre de B1 à C1. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Sterna bergii velox

Monter de A3a à A2. Population estimée en baisse à moins de 25 000

Estimation changée par Tim Dodman pendant l'étude des populations d'oiseaux de mer dans l'océan Indien incluse à l'annexe 5 du Rapport 2008 sur l'état de conservation des espèces

Sterna sandvicensis sandvicensis- mer Noire & mer Méditerranée (rep)

Descendre de A3a à B2a. Population estimée en hausse à plus de 100 000

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Sterna albifrons albifrons- Atlantique E (rep)

Ajouter à la catégorie A3c. Population actuellement considérée comme en baisse

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Sterna albifrons albifrons- mer Noire & Méditerranée E (rep)

Ajouter à la catégorie A3b. Motif à l'origine de cette proposition inconnu

Estimation actualisée à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International

Chlidonias hybridus hybridus- Europe O & Afrique NO (rep)

Descendre de A3c à B1. Population plus considérée comme en baisse

Estimation et tendance actualisées à partir de la compilation des estimations et des tendances nationales des populations reproductrices réalisée en 2004 par BirdLife International. Population en Algérie ajoutée de l'Avifaune nationale 2000.

Chlidonias hybridus sclateri- Afrique E (Kenya & Tanzanie)

Descendre de A1c à A2. Population estimée en hausse à plus de 10 000

Estimation plus précise dans l'étude de Tim Dodman sur les estimations et les tendances africaines de 2005

II.1.4. Populations nouvellement reconnues et modification des limites de populations

Larus fuscus intermedius: - Scandinavie S, Pays-Bas, delta de l'Èbre (Espagne): C1

Ajouter comme nouvelle population. On ne sait pas pourquoi cette population était exclue auparavant et qu'il n'était pas fait de distinction par rapport à l'espèce nominale *fuscus*.

Les taxons suivants ont été scindés en deux populations. Divisions recommandées par le Groupe de spécialistes des hérons et des flamants ou tirées d'études de documents

Phalacrocorax nigrogularis - golfe et mer d'Arabie: A1b, B2a, B2c

Diviser en:

- littoral arabe: A1b, B2a, B2c
- golfe d'Aden, Socotra, mer d'Arabie: A1b, B1

Egretta garzetta garzetta - Europe, mer Noire & Méditerranée/Afrique O & C: C1

Diviser en:

- Europe O, Afrique NO: C1
- Europe C & E, mer Noire, Méditerranée E: B1

Ardea cinerea cinerea - Europe & Afrique du Nord (rep): C1

Diviser en:

- Europe N & O: C1
- Europe C & E: C1

Bubulcus ibis ibis- Europe SO & Afrique NO: C1

Diviser en:

- Europe SO: C1
- Afrique NO: C1

Ardeola ralloides ralloides- Méditerranée, mer Noire & Afrique N/Afrique subsaharienne: A3c

Diviser en:

- Europe SO, Afrique NO (rep): A1c
- Europe C & E/mer Noire & Méditerranée E (rep): B1

Nycticorax nycticorax nycticorax- Europe & Afrique NO/Méditerranée & Afrique: B2c

Diviser en:

- Europe O, Afrique NO (rep): A3c
- Europe C & E/mer Noire & Méditerranée E (rep): B2c

Ixobrychus minutus minutus- Europe & Afrique N/Afrique subsaharienne; B2c

Diviser en:

- Europe O, Afrique NO/Afrique subsaharienne: A2
- Europe C & E, mer Noire & Méditerranée E/Afrique subsaharienne: B2c

Botaurus stellaris stellaris- Europe (rep): A3c

Diviser en:

- Europe O, Afrique NO (rep): A1c
- Europe C & E, mer Noire & Méditerranée E (rep): B2c

Phoenicopterus roseus- Méditerranée E, Asie SO & S: B2a

Diviser en:

- Méditerranée E: A3a
- Asie SO & S: B2a

Sarothrura ayresi- Éthiopie et Afrique australe: A1a, A1b, A1c

Diviser en:

- Éthiopie: A1a, A1b, A1c
- Afrique australe: A1a, A1b, A1c

Charadrius marginatus mechowii- Afrique S & E: A2

Diviser en:

- Afrique intérieure E à Afrique australe: A2
- Afrique côtière E: A2

***Charadrius marginatus* Afrique intérieure E à Afrique australe** Changer le nom de la population en "mechowii/tenellus Afrique intérieure E et Afrique C". Étude de documents de Tim Dodman pour le projet d'atlas des échassiers

***Charadrius marginatus* Afrique O à Afrique OC** Changer le nom de la population en "Afrique de l'Ouest". Étude de documents de Tim Dodman pour le projet d'atlas des échassiers

Tringa totanus Europe NO/Europe O, Afrique NO & O – Changer le nom de la population en "Europe N (rep)" et descendre de B2c à **C1**.

Changer les limites de la population recommandées par H Meltofte et W Meissner et incluses dans le projet d'atlas des échassiers.

Tringa totanus Europe C & E/Méditerranée E & Afrique – Changer le nom de la population en "Europe C & E (rep)".

Changer les frontières de population recommandées par H Meltofte et W Meissner et incluses dans le projet d'atlas des échassiers

Calidris maritima Europe N & O (sauf Islande) – Changer le nom de la population en "Europe N & Sibérie O (rep)".

Changer les frontières de la population sur la base de l'étude de documents et de la consultation d'experts (y compris Ron Summers) par Derek Scott et incluses dans le projet d'atlas des échassiers

Calidris maritima Ajouter une nouvelle population appelée "Canada NE & Groenland N (rep)" de catégorie **A3c**.

Changer les limites de la population sur la base de l'étude de documents et de la consultation d'experts (y compris Ron Summers) par Derek Scott et incluses dans le projet d'atlas des échassiers

II.1.5. Erreurs dans la seconde édition du Rapport sur l'état de conservation de l'AEWA (corrigées dans la troisième édition):

Nycticorax nycticorax nycticorax- Afrique subsaharienne & Madagascar: (B1) passer à C1

Platalea alba- Afrique subsaharienne: passer de A2 à B1

Dendrocygna bicolor- Afrique de l'Ouest (du Sénégal au Tchad): C1 passer à B1

Netta erythrophthalma brunnea- Afrique du Sud et de l'Est: C1 passer à B1

Glareola nuchalis liberiae – Afrique de l'Ouest: A(2) passer à C1

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Soutenons ces amendements.

III. Propositions d'amendement soumises par la Croatie le 3 avril 2008

III.1. Proposition d'amendement au paragraphe 2.1.2(d) du Plan d'action de l'AEWA concernant le commerce dans les populations de la colonne B

Libellé actuel:

"interdira la détention, l'utilisation et le commerce des oiseaux des populations concernées et de leurs œufs qui ont été prélevés en contradiction aux interdictions établies en application des dispositions de ce paragraphe ainsi que la détention, l'utilisation et le commerce de toute partie de ces oiseaux et de leurs œufs".

Nouveau libellé proposé:

"interdira la détention, l'utilisation et le commerce des oiseaux des populations concernées et de leurs œufs qui ont été prélevés en contradiction aux interdictions établies en application des dispositions de ce paragraphe ainsi que la détention, l'utilisation et le commerce de toute partie **ou produit facilement identifiable** de ces oiseaux et de leurs œufs".

Motif de cet amendement:

Cet amendement est proposé afin d'aligner le libellé du paragraphe 2.1.2(d) sur le paragraphe 2.1.1(c) précédent concernant le commerce relatif aux populations de la colonne A.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Soutenons l'amendement du 2.1.2(d) du plan d'action afin de garantir la logique du libellé.

III.2. Proposition d'amendement au paragraphe 7.5 du Plan d'action de l'AEWA sur la fréquence de la mise en œuvre des études internationales

Libellé actuel:

"Le secrétariat de l'Accord fait son possible pour que les études mentionnées au paragraphe 7.4 ci-dessus soient mises en œuvre à des intervalles ne dépassant pas trois ans."

Nouveau libellé proposé

Le secrétariat de l'Accord fait son possible pour que les études mentionnées au paragraphe 7.4 ci-dessus soient mises en œuvre aux intervalles suivants:

- (a) – trois ans;*
- (b) – six ans;*
- (c) – six ans;*
- (d) – neuf ans;*
- (e) – six ans;*
- (f) – neuf ans;*
- (g) – six ans.*

Motif de cet amendement:

L'amendement est proposé afin de moduler la fréquence des mises à jour des études internationales de façon plus adéquate et plus rentable. En effet, la plupart des sept études prévues dans le Plan d'action portant sur des questions qui n'évoluent pas si vite, une cadence de trois ans maximum est superflue. En optimisant la fréquence de mise à jour des études internationales, la nouvelle proposition aura pour conséquence de réduire les dépenses et la charge de travail des Parties contractantes à un niveau plus raisonnable.

Paragraphe 7.4. pour référence

En coordination avec le comité technique et les Parties, le secrétariat de l'Accord prépare une série d'études internationales nécessaires pour l'application de ce Plan d'action, notamment sur:

- (a) l'état des populations et leurs tendances;
- (b) les lacunes dans les renseignements provenant d'enquêtes de terrain;
- (c) les réseaux de sites utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas;
- (d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 du présent Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays;
- (e) le stade de préparation et de mise en œuvre des plans d'action par espèce;
- (f) les projets de rétablissement;
- (g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides.

Commentaires reçus de la Suède le 4 juillet 2008

Nous estimons que la fréquence actuelle des mises à jour des études internationales devrait être maintenue, à savoir trois ans au maximum.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Soutenons l'amendement du Paragraphe 7.5 du plan d'action afin de veiller à ce que les études soient menées selon un calendrier plus réaliste.

IV. Propositions d'amendement soumises par la Libye le 8 avril 2008

IV.1. Proposition d'amendement au paragraphe 4.1.4 du Plan d'action de l'AEWA concernant la suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides

Libellé actuel

Les Parties s'efforcent de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides d'ici l'an 2000.

Nouveau libellé proposé

Les Parties s'efforcent de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides *conformément à des calendriers qu'elles se seront imposés et qu'elles auront publiés.*

Motif de l'amendement:

Cet amendement est proposé afin de changer la date butoir superflue qu'est l'an 2000 et d'introduire des délais adaptés aux usagers conformément à la décision prise par la Réunion des Parties dans sa résolution 2.2, paragraphe 2 en vigueur.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Reconnaissons que le plan d'action a l'air singulier avec un objectif pour l'an 2000, mais la discussion antérieure n'a pas fait ressortir de désir de changement. Toutefois, le libellé non limitatif proposé ne reflète pas le caractère urgent de l'action.

Sommes plutôt contre, préférant un libellé fixant une durée déterminée, éventuellement liée à la date de ratification des parties, ex. « dans un délai de 6 ans à compter de la ratification du présent accord. »

IV.2. Proposition d'amendement à la section 4.3 du Plan d'action de l'AEWA concernant la gestion des activités humaines – nouveaux paragraphes à ajouter:

Les Parties minimisent l'impact des pêches¹ sur les oiseaux d'eau migrateurs et coopèrent autant que possible afin de faire baisser la mortalité dans les zones relevant des juridictions nationales et au-delà de ces juridictions; des mesures appropriées portent tout spécialement sur les captures accidentelles et les prises accessoires par les engins de pêche, y compris du fait de l'utilisation de filets maillants, de longues lignes de pêche et de chaluts.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Intrinsèquement lié aux ajouts d'oiseaux de mer proposés auxquels le Royaume Uni ne peut à l'heure actuelle exprimer son soutien, et susceptible de nécessiter un regard neuf à la lumière des discussions portant sur ces espèces. Si les espèces d'oiseaux de mer convenues doivent être ajoutées, rechercher la cohérence du libellé par rapport aux autres Accords.

Si la proposition sur les oiseaux de mer est acceptée, rechercher un amendement conforme au texte d'accord similaire de l'ACAP – proposons : « Les Parties prennent les mesures administratives, opérationnelles et autres appropriées afin de réduire la mortalité des populations d'oiseaux d'eau répertoriées au tableau 1, résultant accidentellement des activités de pêche. Dans la mesure du possible, les mesures appliquées doivent être conformes aux bonnes pratiques en vigueur. »

¹ "pêches / ressources halieutiques" comprend l'aquaculture et se réfère aussi bien aux poissons de mer que d'eau douce, aux crustacés et aux mollusques (par ex. bivalves, gastropodes et céphalopodes).

Les Parties minimisent l'impact des pêches sur les oiseaux d'eau migrateurs dû en particulier aux pêches non durables responsables de l'épuisement des ressources alimentaires des oiseaux d'eau migrateurs.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Également lié à l'ajout proposé d'autres oiseaux marins. S'il n'y est pas donné suite, le Royaume Uni n'est pas convaincu de la nécessité d'une action spécifique visant prioritairement la pêche en mer. La Section 4.3.1 du Plan d'action devrait traiter cet aspect par rapport aux nouvelles pêches.

Les Parties établissent et veillent à faire respecter des contrôles anti-pollution réglementaires conformes aux normes et aux règlements internationaux, particulièrement en ce qui concerne les marées noires, le déchargement et le déversement de déchets solides, afin de minimiser leur impact sur les populations figurant au tableau 1.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Partageons cet état d'esprit, mais ne sommes pas convaincus que ces activités ne sont pas déjà couvertes.

Les Parties prennent des mesures appropriées afin d'éliminer la menace émanant de prédateurs terrestres non indigènes qui pèse sur la reproduction des oiseaux d'eau migrateurs des îles et des îlots. Les mesures devraient prévoir des contingents afin d'éviter l'invasion de prédateurs, des réponses d'urgence destinées au retrait des prédateurs introduits ainsi que des programmes de restauration pour les îles où des populations prédatrices sont déjà établies.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Nous sommes contre, considérant l'amendement comme superflu étant donné que cet aspect devrait être traité par la section 2.5 du plan d'action.

Les Parties prennent des mesures appropriées afin d'éliminer la menace causée par l'aquaculture aux oiseaux d'eau migrateurs, en particulier pour ce qui concerne les nouvelles installations ou l'extension d'installations existantes et les questions telles que la pollution (provenant de résidus de médicaments ou de l'eutrophisation), la perte d'habitat, les risques d'enchevêtrement et l'introduction d'espèces non indigènes et potentiellement envahissantes.

Commentaires reçus du Royaume Uni le 8 juillet 2008

Sommes favorables à la proposition, mais considérons que cet aspect est en majeure partie déjà couvert par la section 4.3.1 du plan d'action et considérons que les projets d'aquaculture devraient être couverts par la section 4.3.1 de l'actuel plan d'action.

Motif de l'amendement:

Ces nouveaux paragraphes sont proposés afin d'introduire des activités de conservation contre les menaces pour les oiseaux d'eau liées aux activités humaines, en particulier en milieu marin, mais également associées à n'importe quel type d'aquaculture marine ou en eau douce.